



**AGRICULTURE**



# **NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE**

**BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC  
Novembre 2021**

# NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

## I. Introduction

L'agriculture avec sa nature intrinsèque joue un rôle distinctif dans les économies mondiales de plus en plus connectées. Elle est considérée comme un important moteur de croissance et une source unique de réduction de la pauvreté dans la plupart des pays en développement. Des études empiriques démontrent que l'agriculture est le secteur le plus efficace pour générer des revenus pour les segments les plus pauvres de la population. Par conséquent, il est reconnu comme un secteur clé pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement rural durable, en particulier dans les pays en développement. Dans de nombreux Pays Membres de l'OCI, l'agriculture est un secteur majeur sur le plan du revenu, de l'emploi et du commerce.

Le verrouillage mondial dû à la pandémie de COVID-19 a profondément affecté les systèmes agricoles et alimentaires, comme d'autres secteurs économiques, dans presque tous les pays. Cela a obligé les gouvernements à prendre des mesures concernant les voyages, le commerce, le tourisme, les importations, les exportations et les transports pour contrôler et minimiser les effets et la propagation de la pandémie. Ainsi, la pandémie a rapidement mis à rude épreuve les chaînes d'approvisionnement alimentaire impliquant les agriculteurs, les intrants agricoles, les usines de transformation, le transport, les détaillants, etc., ce qui entraîne une pression imprévue sur les systèmes d'approvisionnement alimentaire et la durabilité des aliments.

## II. La Coopération Agricole sous l'égide du COMCEC

L'augmentation de la productivité du secteur agricole et le maintien de la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI sont l'objectif stratégique de la Stratégie du COMCEC. Compte tenu des impacts destructeurs de la pandémie sur le secteur agricole, le Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC a consacré ses réunions tenues en 2021 à discuter de cette question importante.

Dans ce cadre, depuis la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC a tenu ses 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> réunions à la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire.

### A. Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en périodes de turbulences: COVID-19

#### (16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture)

La 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) se sont tenues virtuellement le 27 mai et le 12 Octobre 2021 respectivement avec le même thème de « Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence: Le cas de COVID-19.

Un rapport de recherche sur le sujet mentionné ci-dessus est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTA du COMCEC (16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> réunions). Alors que la découverte

préliminaire du rapport a été soumise à la 16<sup>ème</sup> réunion du GTA, la version finale du rapport a été soumis pendant la 17<sup>ème</sup> réunion du GTA. Le rapport a évalué la situation actuelle des chaînes d'approvisionnement alimentaire dans les pays membres de l'OCI suite aux conséquences de la COVID-19 et a proposé quelques options politiques pour un système de gestion de l'approvisionnement alimentaire plus durable, responsable et efficace afin de contribuer à la sécurité alimentaire.

Le rapport de recherche a souligné que la croissance démographique, la faim et la malnutrition étaient déjà des problèmes importants dans l'OCI avant même la COVID 19. En frappant l'économie mondiale, la pandémie a ajouté des restrictions à l'exportation, entraînant ainsi 74 à 120 millions de personnes supplémentaires à souffrir de faim, causant 451 millions de pertes d'emplois dans les systèmes alimentaires, mettant en danger la mise en œuvre de presque tous les ODD, augmentant le nombre de crises alimentaires à 55 par an et le nombre d'enfants souffrant d'émaciation et de retard de croissance. Le rapport indique qu'au niveau national, 47,9% de la population totale des pays de l'OCI souffre de problèmes d'insécurité alimentaire, ce qui est bien plus élevé que la moyenne mondiale de 25,4%.

Le rapport souligne également que la COVID-19 a réduit à la fois la demande et l'offre de produits alimentaires et agricoles en raison de ses impacts sur la logistique et le commerce. Près de 70 % des pays de l'OCI présentent des niveaux de risques intermédiaires-hauts à élevés en termes de transmission de la demande. Les membres de l'OCI dépendent principalement des importations de denrées alimentaires et, sur le plan fiscal, des exportations de matières premières (par exemple, le pétrole) dont les prix se sont effondrés pendant la pandémie.

Les principaux défis relevés dans le rapport sont comme suit :

- La faible capacité de gestion des catastrophes,
- Une infrastructure d'information agricole insuffisante,
- Des systèmes d'approvisionnement alimentaire dépendant principalement des importations de denrées alimentaires,
- Événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les incendies, les tempêtes de grêle, etc.
- Variations des prix des intrants agricoles,
- Les pertes d'emplois pendant les périodes de crise.

Lors de la 17<sup>ème</sup> réunion, les participants ont discuté du sujet et ont développé, suivant les principales conclusions du rapport de recherche, des options politiques pour contribuer à la durabilité des systèmes alimentaires et des chaînes d'approvisionnement. La réunion a ainsi abouti à une série de recommandations politiques à soumettre à la session ministérielle du COMCEC pour adoption, comme indiqué ci-dessous :

- Renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire des pays membres en mobilisant les opportunités financières disponibles au sein de l'OCI.

- Réduction des pertes et gaspillages de nourriture (FLW) par la promotion d'une agriculture respectueuse du climat et de pratiques socialement responsables en offrant des avantages aux fournisseurs et aux consommateurs.
- Protéger les groupes les plus vulnérables en renforçant les programmes de protection et d'assistance sociales ainsi que l'aide alimentaire.
- Promouvoir le commerce international et la logistique en réduisant temporairement la TVA sur les produits agricoles, en réduisant les droits de douane sur les importations essentielles, en s'attaquant aux barrières commerciales, en encourageant le commerce électronique des produits agricoles et en améliorant l'accès des petits exploitants agricoles au marché.
- Fournir une assurance chômage à la main-d'œuvre travaillant dans les couches de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
- Prévenir une nouvelle crise d'approvisionnement face à une nouvelle crise alimentaire en favorisant la production primaire.

Tous les documents et présentations faits lors de la 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> réunions du groupe de travail ainsi que le rapport de recherche susmentionné sont disponibles sur le site web du COMCEC. ([www.comcec.org](http://www.comcec.org))

## **B. OUTILS DE SOUTIEN FINANCIER DU COMCEC**

### **Financement des Projets du COMCEC**

Le financement des projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans sa section sur l'agriculture. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTA.

Dans le cadre du 7<sup>e</sup> appel à propositions de projets lancé en septembre 2019, 5 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été reportée à 2021 en raison des restrictions sur les voyages internationaux découlant de la pandémie de la COVID 19. Aussi, dans le cadre du 8<sup>ème</sup> appel à propositions de projets lancé en septembre 2020, un projet a été sélectionné pour être financés par le BCC en 2021. Par conséquent, tous les projets agricoles devraient être finalisés en 2021. Les projets agricoles sélectionnés qui doivent être achevés au cours de l'année de mise en œuvre 2021 sont les suivants ;

Le projet intitulé "Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et de pois à vache" est mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire, Le projet vise à accroître la sensibilisation et les connaissances des parties prenantes sur les bonnes pratiques en matière d'entreposage et de stockage des céréales en Afrique de l'Ouest.

Le second projet intitulé "Nouvelles technologies de sélection pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle" est mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, la Malaisie, le Pakistan, l'Arabie saoudite et la Turquie. Le projet vise à accroître la

capacité des institutions des secteurs public et privé en matière de nutrition et de sécurité alimentaire grâce à des technologies de sélection avancées.

Le troisième projet agricole intitulé "Renforcement des capacités en matière de stockage des céréales et du niébé" est mis en œuvre par le Niger avec le partenariat du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Nigeria. Ce projet vise à partager les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'entreposage et de stockage des céréales entre les pays partenaires.

Un autre projet important intitulé "Améliorer la sécurité alimentaire par des bilans alimentaires nationaux" est mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec le Bangladesh, Djibouti, l'Indonésie, la Jordanie, Oman, la Palestine, l'Arabie Saoudite, le Sénégal, le Soudan, le Suriname, la Turquie et l'Ouganda. L'objectif du projet est de promouvoir la collecte de données fiables et actualisées afin d'assurer une analyse solide de la sécurité alimentaire en augmentant la capacité des pays membres à développer et à préparer les bilans alimentaires annuels.

En outre, le Suriname mettait en œuvre le projet intitulé "Renforcement des capacités des systèmes d'irrigation dans les cultures maraîchères" avec le partenariat de l'Indonésie et de la Turquie. Ce projet vise à contribuer à assurer la sécurité alimentaire et la sûreté des aliments pour les populations des pays partenaires du projet en augmentant les capacités des parties prenantes en matière de gestion de l'eau.

Le cinquième projet intitulé "L'Agriculture Contractuelle pour Relier les Petits Agriculteurs aux Marchés des Pays Membres de l'OCI" est mis en œuvre par la république islamique d'Iran avec le partenariat de la Turquie, d'Oman et de la Malaisie. Le projet vise à évaluer les caractéristiques clés, les forces et les faiblesses de l'agriculture contractuelle et à partager les connaissances pertinentes au sein des pays partenaires.

### **Réponse du COMCEC au COVID**

Dans le cadre du programme de réponse à la COVID du COMCEC initié par le BCC afin d'aider les États membres dans leurs efforts pour atténuer les effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur les économies des pays membres, 3 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Les projets sélectionnés sont les suivants :

Le premier projet intitulé "Faciliter l'Accès des Groupes Pauvres, Vulnérables et Marginalisés à l'Alimentation dans la Province du Java Occidental" qui est mis en œuvre par l'Indonésie. L'objectif du projet est d'évaluer les conditions actuelles des groupes vulnérables afin de formuler des politiques visant à faciliter leur accès à la nourriture.

La Turquie met en œuvre le deuxième projet intitulé « Accélération de la transformation de la numérisation dans le secteur agricole pour assurer une sécurité alimentaire durable ». Ce projet vise à déterminer une feuille de route pour l'adoption et la diffusion des technologies numériques par les acteurs clés du secteur agricole turc ainsi qu'à étudier les lacunes, les obstacles et les défis apparus avec la COVID-19.

Le troisième projet agricole intitulé "Étude des Effets de la COVID-19 et des Politiques Connexes sur le Secteur Agricole Iranien" est mis en œuvre par la république islamique d'Iran. L'objectif du projet est d'évaluer les conséquences économiques de la pandémie de la COVID-19 et d'évaluer en particulier la performance des mesures de soutien fournies par le gouvernement dans le secteur agricole.